



2023/2024

GUIDE DE L'ARBITRE

WWW.FOOT35.FFF.FR



SOMMAIRE

GUIDE DE L'ARBITRAGE

Commission départementale d'arbitrage

Composition bureau CDA35

Classement des arbitres du district

Désignations

Nombre de joueurs et remplacements

Indemnités kilométriques arbitre

Terrains impraticables

L'avant match de l'arbitre

La feuille de match informatisée

Rédaction d'un rapport

Fonctionnement

Consignes aux arbitres sur les comportements racistes

Le rôle du délégué

Exclusion temporaire

Programme technique CDA

L'UNAF 35

Podium des arbitres 2022-2023

Calendrier

TECHNIQUE ARBITRAGE GUIDE PRATIQUE

La technique au service du jeu

Déplacement en cours de jeu

Coup d'envoi

Rentrée de touche

Coup de pied de coin = corner

Coup francs : principe généraux

Coup francs éloignés du but

Coup de pied de but

Coup francs proche du but

Cas 1/Cas 1bis

Cas 2/Cas 3

Signalisation du hors jeu

Procédure de remplacement

Procédure en cas de joueurs blessé(s)

Rappel à l'ordre et cartons

Joueurs blessé: cas particuliers

Gestion des attroupements

L'avantage

COMMISSION DÉPARTEMENTALE



ZA Le Pontay 3, rue de Belle-Île
– BP 96303 35763 SAINT-
GREGOIRE Cedex

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUE

Président du District

02 99 68 90 61
president@foot35.fff.fr

Secrétariat Arbitres

02 99 68 90 61
arbitres@foot35.fff.fr

Compétitions

02 99 68 90 62
competitions@foot35.fff.fr

Toutes correspondances doivent être adressées
sur la boîte mail: arbitre@foot35.fff.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Fermé toute la journée
Mardi	8H30-12H30 / 13H30-17h45
Mercredi	8H30-12H30 / 13H30-17h45
Jedi	8H30-12H30 / 13H30-17h45
Vendredi	8H30-12H30 / 13H30-17h45
Samedi	8H30-12H30 / Fermé l'après-midi



COMPOSITION BUREAU CDA

Membres	Adresses mail	Téléphone
MARTIN Bernard Président	martin.danber@bbox.fr	06 58 26 26 78
BETHUEL Alain Secrétaire - Secteur Montfort	alainbethuel35@gmail.com	06 60 96 98 19
GAUTHIER Michael Secteur Fougères	michaelgauthier291@gmail.com	06 87 11 60 84
BOURGEAIS Didier Secteur Vitré	didierbourgeois@orange.fr	06 43 47 83 33
JUHEL Louis Secteur ST Malo	juhelouis35@gmail.com	06 50 30 24 50
SANSON Nicolas Secteur Redon	nicolas.samson@orange.fr	06 65 45 23 21
PHILOUZE Pascal Responsable Jeunes	philouze.arbitre@gmail.com	06 51 13 21 72
BUNEL Jérémie Observations seniors	jerem.bunel@gmail.com	06 12 46 29 47
GUIHARD Yvan Observations jeunes	y.guihard@laposte.net	06 85 14 29 93
PHILION Sylvia Référente féminines	philion.syl@gmail.com	06 10 70 98 24
BRAUD Gilles Référent Futsal	gillesbraud@neuf.fr	06 17 03 63 31
FONTAINE Jérémie Pôle formation	fontainejeremy@live.fr	06 82 26 56 34
RACINNE Christian Représentant arbitre CD 35	christianracinne@yahoo.fr	06 30 57 96 56
BIARD Vincent CRA	petiot.biard@orange.fr	06 24 69 42 66
VERGER Cédric Responsable des formations	cedric_verger@hotmail.com	06 62 51 82 02

DÉSIGNATIONS

Où retrouvez ces désignation de matchs de championnats ou coupes

Sur le site & espace FFF

Pas Internet

Espace FFF : <https://www.fff.fr/myfff/>

Rapprochez-vous de votre club

Celles-ci peuvent être modifiées après leur parution, vous devez consultez notamment le lieu et l'horaire de la rencontre ainsi qu'un changement de match éventuel

Matchs Jeunes

Jusqu'au samedi matin 10h00

Matchs Seniors

Jusqu'au samedi après midi 15h00

Si vous avez un téléphone avec messagerie : Consultez celle-ci jusqu'au dimanche, vous avez pu être contacté pour un éventuel changement.

Attention : Pour toute journée de championnat, tout arbitre disponible a un match ! Si vous n'avez pas de désignation : Appelez votre Chargé de désignations ...

Indisponibilités/demandes de congés

TOUTE INDISPONIBILITÉ pour mariage, communion, vacances, fêtes, etc...doit être signalée au moins 1 mois avant la date de la rencontre sur le site My FFF et par courriel (OBLIGATOIRE) à votre chargé de désignations en précisant le motif de l'indisponibilité.

Indisponibilités tardives de dernière minute (blessé, familial, cas de force majeure, etc...:Prévenir impérativement, au plus vite, votre responsable par téléphone ou par courriel et confirmer votre indisponibilité par courriel au District (si match de District), à la Ligue (si match de Ligue) accompagné du certificat médical pour le motif de la blessure.

Absence à un match :Tout arbitre, qui ne peut honorer une désignation en raison d'une indisponibilité de dernière minute, est tenu d'adresser un rapport circonstancié au District dans les 24 Heures par courrier ou courriel ,en donnant le motif .

Ne jamais laisser un match sans Arbitre !

Divers : En cas d'exclusion, d'incidents, de réserve technique, de match non joué ou arrêté Informez votre responsable désignations dans les 24 heures. Envoyez obligatoirement un rapport au District pour les compétitions de District ou à la Ligue pour les compétitions de Ligue

REEMPLACEMENTS

L'assemblée fédérale de décembre 2021 a donné la possibilité d'appliquer la règle des 5 remplacements sur 3 temps pour certaines compétitions ou sur certaines phases uniquement de ces compétitions. (Voir Tableau ci-dessous)



Plus de prolongations pour tous les matchs de coupe !

Composition	Phase	Nombre joueurs inscrit sur FDM	Remplacement	Art Règlement compétitions
Championnats N2 N3 U17 NAT U19 NAT	Matches Aller Retour	16 joueurs (11 Titulaires et 5 remplaçants)	5 remplacements sur 3 sessions maxi	Art 23.4 et 23.5 en N2 Art 19.4 et 19.5 en N3 Art 21.4 et 21.5 en U19 Art 21.4 et 21.5 en U17N
Coupe de France	1° et 2° T	16 dont 1 gardien remplaçant	Règle remplaçant remplacé Seuls 3 remplaçants peuvent participer	Règlement Fédéral CDF Art 7.3.5 et 7.3.7
	3° 4° 5° 6° T	16 dont 1 gardien remplaçant	3 remplacements maxi Pas de remplaçant remplacé	
	7° et 8° T	18 dont 1 gardien remplaçant	5 remplacements sur 3 sessions maxi	
	AP 1/32°F	20 dont 1 gardien remplaçant		
Coupe de France Féminine	Phase regionale	14 Joueuses (11 titulaires et 3 remplaçantes)	Règle remplaçant remplacé	Reglement Fédéral CDF Féminine Art 7.3.5
	Phase nationale	16 Dont 1 Gardienne remplaçant	5 remplacements sur 3 sessions maxi	
Gambardella	Phase regionale	14 Joueurs (11 titulaires et 3 remplaçants)	Règle remplaçant remplacé	Reglement Fédéral Coupe Gamb Art 7.3.5 et 7.3.7
	A partir 1° T fédéral	16 Dont 1 Gardien remplaçant	5 remplacements sur 3 sessions maxi	
Coupe nationale Foot entreprise	Phase regionale	14 Joueurs (11 titulaires et 3 remplaçants)	Règle remplaçant remplacé	Reglement Fédéral Art 8.3.5
	A partir 1° T fédéral	16 Dont 1 Gardien remplaçant	5 remplacements sur 3 sessions maxi	

INDEMNITÉS KILOMETRIQUES

Arbitres seniors et jeunes

INDEMNITES préparation et équipement des arbitres Seniors et Jeunes LBF

Sur une base de 0,446 € du km avec un minimum de 20 €

Kilométrage ALLER maximum

Niveau	Arbitres		Assistants	
	Indémnités	Kilométrage Aller max	Indémnités	Kilométrage Aller max
R1	45	180 km	30	70 km
R2	40	140 km	25	60 km
R3	35	100 km	25	40 km
D1	30	70 km	20	30 km
D2	25	60 km	20	30 km
D3 et D4	25	50 km	20	30 km
Coupe de France 1° à 4° t	35	70 km	25	30 km
Coupe de France 5° et 6° t	45	180 km	30	70 km
Coupe Bretagne niveau District	25	70 km	20	30 km
Coupe Bretagne niveau Ligue	35	100 km	25	40 km
Coupes Maxime Portier - Conseil Depart.	30	70 km	20	30 km
Challenge CA 35	25	60 km	20	30 km
Vétérans coupe	30	70 km	20	30 km
D2 Féminines (FFF)	Voir FFF		75	60 km
R1 Femines	35	80 km	25	40 km
R2 Femines	25	50 km	25	40 km
Coupe de Bretagne F	25	70 km	20	30 km
Féminines District	25	50 km	20	30 km
Futsal R1 & Beach Soccer	25	120 km	20	30 km
Futsal Autres	20	50 km		
Championnat U 19 Nat			36	74 km avec mini FFF
Championnat U 17 Nat			31	74 km avec mini FFF
Championnat R1 U19 à U16				
Coupes Bretagne U19 à U17	30	120 km	25	40 km
Gambardella				
Championnat R2 U19 à U16				
Coupes Bretagne U16	25	70 km	20	30 km
U14 et U15 Championnats et coupes Ligue et District	20	50 km	15	30 km
Futsal Jeunes				

Les frais d'arbitrage des championnats seniors (D1, D2, D3 et D4) seront réglés par le district. Les frais des coupes seniors seront réglés par les clubs recevants. Concernant les frais des compétitions jeunes, de futsal et de foot entreprise seront partagés entre clubs recevants et clubs visiteurs.

TERRAIN IMPRATICABLE

Arrêté municipal pris par la mairie avant le samedi 10h :



En aucun cas l'arbitre désigné doit se déplacer !

Si vous avez un téléphone avec messagerie : Consultez celle-ci jusqu'au samedi (11h) pour les jeunes et le dimanche (12h) pour les compétitions seniors.

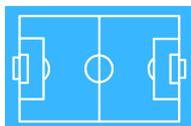
Attention en cas de mauvais temps généralisé (tempête, neige, inondations...) consultez le site internet: foot35.fff.fr

Arrêté pris par la Ligue ou par le District :



Consultez le site internet du District ou de la Ligue

À votre arrivée au stade :



On vous présente un « ARRETE MUNICIPAL » interdisant l'utilisation des terrains

VOUS NE FAITES PAS JOUER !

Récupérez l'arrêté municipal et le transmettre au District ou à la Ligue. La FMI doit être effectuée et signée des 2 capitaines et de l'arbitre. Vous effectuerez un RAPPORT dans les 24 Heures en relatant les circonstances selon lesquelles cet arrêté vous a été présenté et en y joignant celui-ci. Si le club recevant propose un terrain stabilisé ou autre : vous devez l'utiliser.

Seul, les informations provenant du District doivent être prises en compte.

EQUIPE ABSENTE ou MATCH ARRETE EN COURS DE PARTIE

- Équipe absente 15 minutes après l'heure fixée pour la rencontre : Les conditions de constatation de l'absence doivent être mentionnées par l'arbitre sur la FMI. Si une équipe a au moins 8 joueurs, le coup d'envoi ne doit pas être retardé.
- Équipe inférieure à 8 joueurs : Si une équipe, au cours de la partie, se trouve réduite à moins de 8 joueurs, l'arbitre doit arrêter la partie et le notifier sur la FMI avec le score et la minute.
- Si Abandon du terrain par une équipe : Notifier sur la FMI l'abandon du terrain avec le score et la minute.

Dans ces 3 cas, l'arbitre devra obligatoirement faire un RAPPORT à la commission compétente en relatant les circonstances dans les 24 heures.

AVANT MATCH ARBITRE

Rappel: Présence des arbitres obligatoire 1 heure minimum avant le début de la rencontre !

1ÈRE MISSION :

Lors de l'accueil par l'arbitre des éducateurs et capitaines pour la signature de la FMI, ils devront s'assurer :

- de la concordance entre la FMI et les présences effectives sur les bancs de touche.
- de la concordance entre la FMI et les numéros des joueurs effectivement sur le terrain ou sur les bancs de touche.

2ÈME MISSION :

Avant d'aller sur le terrain, l'arbitre doit impérativement vérifier l'identité des joueurs et la concordance entre le joueur lui-même, le N° porté sur la FMI et son N° de maillot. Article 64 (§1) des règlements de la Ligue de Bretagne de Football (Championnats de Bretagne).

3ÈME MISSION :

Avant chaque rencontre, les différents acteurs (joueurs et arbitres) se saluent, les arbitres vont à leur tour saluer les entraîneurs (protocole d'avant – match)

Les comités de direction de Ligue et des Districts demandent expressément que ces dispositions soient respectées sur toutes les compétitions jeunes et seniors sur le territoire de la LBF.

DÉROULÉ D'AVANT-MATCH

H-50

- Présence du Délégué aux Arbitres 
- Compléter la FMI
- Présentation des équipements (maillots joueurs & gardien)
- Présentation des ballons
- Synchronisation des chronos entre Arbitres & Dirigeants

H-12

- Fin de l'échauffement sur le terrain
- Retour des joueurs et arbitres aux vestiaires

H-10

- Signature FMI
- Rencontre Arbitres, Educateurs* et Capitaines



*Pour les compétitions régionales, il est demandé aux ENTRAÎNEURS / EDUCATEURS de porter leur BADGE

H-06

- Appel des équipes, sortie des joueurs(ses) par ordre des numéros
- Vérification de l'identité des Joueurs(ses) et remplaçants(tes)
- Contrôle des équipements

H-02

- Entrée en ligne sur le terrain

H-00

- Coup d'envoi de la rencontre

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉ



En arrivant au stade, posez la question au club recevant pour savoir si la tablette est suffisamment chargée.

Vérifiez le contenu de la rubrique « INFOS ARBITRES », le bouton est rouge tant que vous n'avez pas renseigné les informations sur le trio arbitral et que vous n'avez pas défini de mot de passe.



Veillez à choisir un mot de passe simple, sans chiffres, dont vous vous rappellerez facilement



Dans la plupart des cas, votre nom et votre numéro de licence seront déjà présents. Dans le cas où votre désignation a été modifiée à la dernière minute, pensez à bien retirer l'arbitre initialement prévu et indiquez votre nom et votre numéro de licence.

Après le match, faites-en sorte que les capitaines viennent signer en même temps afin d'éviter tous problèmes de synchronisation, et pensez à récapituler les différents faits de match afin de valider les informations. Faire systématiquement une photo de la composition des équipes. **NE PAS OUBLIER DE CLOTURER LA FMI.** Le soir du match ou le lendemain vous pourrez télécharger la feuille de match depuis votre espace « myFFF », onglet « désignations »

LES INCONTOURNABLES APRÈS LA RENCONTRE :

- Attention au SCORE (pas d'inversion)
- Signature de l'arbitre et des capitaines sur FMI
- Les motifs appropriés d'avertissements et d'exclusions
- Les remplaçants ayant effectivement participé au match (a participé ou n'a pas participé)
- Les blessures (ex : blessure jambe droite sans plus de précision car vous n'êtes pas médecin).
- Rédaction obligatoire d'un rapport dans les 24 heures suivant la rencontre en cas d'exclusion ou incident.
- En cas d'absence de FMI, la feuille de match « papier » est téléchargeable sur le site du District et de la Ligue.

La loi 5 oblige l'arbitre à remettre aux autorités compétentes un rapport dans les 24 h consignant les informations relatives à une Exclusion ou un incident

L'arbitre effectuera un rapport : Si une ou plusieurs exclusions ont été prononcées Si seuls des AVERTISSEMENTS ont été donnés, il ne vous est pas demandé de produire un rapport.
NOTA : 2 AVERTISSEMENTS au même joueur = EXCLUSION (donc RAPPORT)

RÉDACTION D'UN RAPPORT

LES RAPPORTS DOIVENT ETRE ETABLIS SUR MON COMPTE MYFFF DANS LES 48H



Compléter le rapport circonstancié en allant sur «ajouter» puis cloturer. Si pas de FMI, faire un rapport par mail à competitions@foot35.fff.fr

RAPPEL DE LA MISE EN OEUVRE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE

Toute action ou infraction disciplinaire commise par un licencié contraire aux obligations légales, réglementaires et statutaires constitue une infraction de nature à justifier la mise en oeuvre du pouvoir disciplinaire. Sachant que les déclarations des officiels sont retenues jusqu'à preuve du contraire, il est important que les officiels remplissent leurs obligations administratives correctement pour permettre à la commission de discipline de juger le plus équitablement possible.

CONCRETISATION DES DECISIONS DES INSTANCES DISCIPLINAIRES



Pour déterminer la sanction, l'organe disciplinaire se doit de vérifier l'existence des faits reprochés en s'appuyant sur le processus suivant :

- La recherche de l'exactitude matérielle des faits.
- La qualification juridique des faits.
- La détermination de la nature et du quantum de la sanction.

RAPPEL DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARBITRE :



Les arbitres se doivent d'être très précis et vigilants dans la rédaction de leurs écrits dans leur rapport complémentaire.

METHODOLOGIE DU RAPPORT :

Pour être bien exploité par la Commission de discipline, le rapport doit être complet et répondre aux questions suivantes dans l'ordre chronologique ci-dessous:

QUAND : A quelle minute du match ou hors du match

QUI : Nom, Prénom, N° de maillot, N° de licence

QUOI : a été exclu.....

POURQUOI : Un des motifs d'exclusion suivi d'une explication des faits en concordance avec la FMI.

OU ET COMMENT : Endroit de la faute et envers qui (adversaire, arbitre, partenaire, spectateur....) en précisant le(s) geste, le(s) mot et le comportement du joueur (difficulté ou non à sortir du terrain), être en mesure d'évaluer l'intensité de la faute et de ses conséquences, l'intention et l'attitude sur les propos tenus ou les gestes.

RÉDACTION D'UN RAPPORT

En conclusion : Se limiter aux faits rien qu'aux faits sans solliciter de la commission de discipline des sanctions fortes ou de la clémence... Evitez les propos contradictoires, il faut être clair et impartial. Si vous avez sanctionné des propos ou des gestes envers votre AA que vous n'avez pas entendus, il faut demander à cet AA de faire obligatoirement un rapport en complément du votre.

QUELQUES EXEMPLES DE RAPPORT TYPE

Exemple N°1 : A la 52ème minute, alors que le score était de 2 à 0 en faveur du Club A, le joueur X, N°1 licence 123987654 gardien de L'équipe B a ceinturé l'attaquant n°9 de l'équipe A en dehors de la surface de réparation dans l'axe du but et alors qu'il n'y avait pas de défenseurs à proximité, ce qui lui a permis de se saisir du ballon avec les mains toujours hors de la surface de réparation. J'ai arrêté le jeu et j'ai exclu le gardien pour avoir anéanti une occasion manifeste de but. Je précise qu'il n'y a eu aucune mise en danger de l'intégrité physique de l'attaquant. Le joueur exclu est sorti immédiatement du terrain sans discussion et le jeu a repris par un CFD.

Exemple N°2 : A la 58ème minute, (score toujours de 2 à 0), le joueur X, N° 5 licence 234567891 de l'équipe A s'est rendu coupable d'une faute grossière avec mise en danger de l'intégrité physique du joueur n°9 de l'équipe B en le taclant par devant les 2 pieds décollés du sol au-dessus du ballon. Le joueur n°9 a été légèrement blessé, après avoir été soigné, il a repris le match dans la minute suivante. Le joueur fautif est sorti calmement en s'excusant auprès de son adversaire.

Toujours garder la carte d'arbitrage du match afin de la transmettre à la Ligue ou au District si elle vous est de- mandée. Il est recommandé de garder une photocopie de votre rapport et carte d'arbitrage, pour vos archives, en cas de demande de renseignements complémentaires.

CONVOCAION PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Si vous êtes convoqué pour une audition, vous devez vous présenter à celle-ci. Votre présence est INDISPENSABLE pour une prise de décision. En cas d'absence, prévenez le Secrétariat par téléphone, courrier, courriel ou Fax Un arbitre convoqué par une commission est considéré comme témoin et non comme accusé.

FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du suivi des dossiers et dans un souci de formation qualitative des arbitres dans la rédaction des rapports et dans le domaine des échanges, une fiche d'anomalie corrective sera adressée à l'arbitre par son responsable de CRA et CDA lorsque qu'un rapport ne comportera pas tous les éléments attendus par la commission. Cette fiche de travail doit être considérée comme un outil de progrès pour faciliter le travail de la commission et renforcer le contenu des dossiers disciplinaires...

AVERTISSEMENT Carton jaune Les 7 MOTIFS	AVERTISSEMENT Carton rouge Les 7 MOTIFS	LA FAUTE ET SA DEFINITION (pour une exclusion) Sanctionner c'est savoir définir la faute →Le motif doit correspondre à la faute. →Le temps doit être indiqué pour se situer.
Se rendre coupable d'un comportement antisportif	Commettre une faute grossière	Tacler ou disputer le ballon tout en mettant en danger l'intégrité physique d'un adversaire. Tout joueur qui assène un coup à un adversaire en disputant le ballon, de devant, de derrière ou de côté, avec une jambe ou les deux, avec une force excessive ou de nature à mettre en danger l'intégrité physique de l'adversaire.
Manifester sa désapprobation CARTON BLANC	Commettre un acte de brutalité	Excès d'engagement ou de BRUTALITE envers un adversaire. A évaluer : INTENSITE, AGRESSIVITE...BOUSCLADE... En dehors de toute action de jeu, alors qu'il ne dispute pas le ballon. Il peut s'agir également d'une force excessive ou de violence Envers un coéquipier, un spectateur, un OFFICIEL ou toute autre personne en précisant le coup (tête, jambe, dos, visage...)
Enfreindre de manière répétée les lois du jeu	Cracher sur/vers ou mordre quelqu'un	Morsure ou crachat volontaire dans le but d'atteindre la personne qui en est la victime. Le fait d'accomplir cette action au niveau du visage constitue une circonstance aggravante dont il devra être tenu compte dans l'évaluation de la sanction.
Retarder la reprise du jeu	Empêcher l'équipe adverse de marquer un but ou annihiler une occasion de but en commettant une main	Un joueur qui sort délibérément de la main, le ballon qui va entrer dans le but
Ne pas respecter la même distance réglementaire (balle à terre, corner, coup franc, rentrée de touche)	Anéantir une occasion nette de but	<p>Dans l'objectif de protéger le jeu, l'importance est de rechercher une uniformité dans l'application de cette situation lorsqu'un joueur commet une faute sanctionnée d'un coup franc, avant d'exclure un joueur pour anéantissement d'une occasion manifeste de but, les conditions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la distance entre le lieu de la faute et le but. - la probabilité qu'à l'équipe de maîtriser, ou de récupérer le ballon. - le sens du jeu. - le placement et le nombre de défenseurs à proximité de l'attaquant.
Pénétrer ou revenir délibérément sur le terrain ou quitter	Tenir des propos ou faire des gestes blessants-grossiers-injurieux	Bien différencier à qui sont adressés les propos ou les gestes : à savoir - BLESSANTS : remarques et paroles prononcées dans le but d'offenser.- GROSSIERS : remarques et paroles prononcées dans le but d'insulter.-INJURIEUX : remarques et paroles prononcées dans le but de blesser d'une manière grave et consciente la personne ou la fonction.1) quand : au cours de la rencontre, en dehors de la rencontre. 2) en vers qui : officiel (arbitre, arbitre assistant) – joueur (adversaire,partenaire) – entraîneur – éducateur – dirigeant – public...
	Recevoir un deuxième avertissement au cours du même match	Recevoir un deuxième avertissement suite à une des fautes citées dans la colonne de gauche. (6 motifs). Il ne peut être montré un carton jaune ou un carton rouge qu'à un joueur, un remplaçant, un remplacé ou à un officiel d'équipe. Tout joueur, remplaçant ou remplacé ayant été exclu doit quitter la proximité du terrain de jeu ainsi que la surface technique. Dans le cas d'une exclusion, L'ARBITRE doit faire parvenir son rapport complémentaire dans les 24 heures aux commissions compétentes

CONSIGNES AUX ARBITRES SUR LES COMPORTEMENTS RACISTES

Conduite à tenir par les Arbitres en cas de propos racistes émanant du public sur les compétitions de Ligue et de District

1 Si un arbitre (ou un assistant) entend de ses propres oreilles des insultes à connotation raciste, la partie est momentanément interrompue. L'arbitre appelle les capitaines pour les en informer et fait appel aux dirigeants locaux (responsables de la police du terrain) pour que cessent immédiatement ces insultes. Il les informe d'une part, qu'ils doivent prendre toutes les dispositions pour identifier l'auteur et mettre fin définitivement à ces propos et d'autre part que si ces insultes racistes devaient reprendre, il arrêterait momentanément la rencontre avec toutes les conséquences que cela entraîne.

2 Si ces propos reprennent, l'arbitre arrêtera temporairement la rencontre : Les joueurs et les officiels rejoindront les vestiaires pour une durée minimum de 5 minutes. Pendant ce temps l'arbitre reprendra contact avec les dirigeants locaux afin que cessent définitivement ces insultes et les informera que le prochain arrêt de la partie sera définitif avec les conséquences qui en découlent.

3 Si ces propos reprennent l'arbitre arrêtera définitivement la rencontre en ayant soin d'identifier la victime, si possible l'auteur des faits et les éventuelles circonstances qui y ont conduit afin d'établir un rapport le plus complet et le plus détaillé possible.

LE ROLE DU DÉLÉGUÉ (COMMISSAIRE AUX ARBITRES)

- Il doit collaborer avec l'arbitre de l'entrée à la sortie du stade
- Il est le garant de la sécurité des arbitres, de la rencontre (Spectateurs derrière la main courante).
- Il tente de gérer les bancs de touche, de régler les conflits et d'apaiser les échauffourées.
- Il accompagne l'arbitre à la mi-temps et à la fin du match (Accès du vestiaire dégagé).
- Globalement, il veille sur ce qui se passe entre le terrain de jeu et la main courante, ceci en parfaite harmonie avec l'arbitre

EXCLUSION TEMPORAIRE

APPLIQUÉE DANS TOUTES LES COMPÉTITIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES SENIORS ET JEUNES.

L'exclusion temporaire est une sanction administrative. Elle est d'une durée de 10 minutes et concerne toutes les compétitions départementales et régionales Seniors et Jeunes. Concernant la Coupe de France et la Coupe Gambardella, elle est applicable sur les mêmes tours que le processus « Remplacés / Remplaçants ». Elle n'est pas applicable sur les compétitions disputées à effectif réduit. Elle a un objectif préventif et éducatif et doit responsabiliser davantage les dirigeants, les éducateurs et les joueurs. Elle n'entraînera aucune suspension ni amende financière. Néanmoins et pour en mesurer son efficacité elle sera enregistrée sur les feuilles de match qu'elles soient informatisées ou manuelles

Article 1 L'arbitre notifie à un joueur une exclusion temporaire du terrain pour une durée de 10 minutes uniquement pour le motif suivant : Désapprobation en paroles ou en actes.

Article 2 L'exclusion temporaire ne pourra être notifiée au même joueur qu'une seule fois durant la rencontre. En cas de nouvelle infraction, l'avertissement ou l'exclusion définitive devra être prononcé suivant l'application des lois du jeu.

Article 3 L'exclusion temporaire devra être notifiée au joueur lors d'un arrêt de jeu. L'arbitre notifie l'exclusion temporaire par un carton blanc adressé au joueur incriminé, il ne peut reprendre le jeu que lorsque le joueur a quitté le terrain. Au cas où l'arbitre n'arrêterait pas le jeu sur le fait, en raison d'un avantage, la sanction sera notifiée au joueur dès le premier arrêt de jeu.

Article 4 Un carton blanc pourra être adressé après un carton jaune. Les lois du jeu prévoyant l'avertissement ou l'exclusion doivent être appliquées conformément aux textes en dehors de cette particularité concernant la contestation en paroles ou en actes.

Article 5 Un joueur exclu temporairement ne peut être remplacé durant la durée de la sanction.

Article 6 A l'issue du temps prévu pour l'exclusion temporaire, le club peut faire entrer sur le terrain :

- Soit le joueur qui avait été exclu temporairement
- Soit un joueur remplaçant régulièrement inscrit sur la feuille de match

Article 7 Le décompte du temps de 10 minutes sera effectif à partir de la reprise du jeu consécutive à la sanction. Les 10 minutes d'exclusion temporaire correspondent à un temps de jeu effectif (hors temps de remplacements, de blessures, de tentatives volontaires de retarder le temps de jeu...). Le décompte du temps de jeu est sous la responsabilité exclusive de l'arbitre qui pourra se faire aider par son Assistant. En aucun cas il ne pourra y avoir de discussion ni de réserves sur la durée de l'exclusion temporaire.

Article 8 Le joueur exclu temporairement va sur le banc de touche et de par le fait qu'il est considéré comme faisant partie intégrante de l'équipe reste soumis à l'autorité de l'arbitre et pourra, le cas échéant, être sanctionné comme tel.

Article 9 La durée de la sanction écoulée, l'arbitre permet au joueur de revenir lors d'un arrêt de jeu. Le joueur doit pénétrer sur le terrain à la hauteur de la ligne médiane.

Article 10 Si à la fin d'une période de jeu une sanction temporaire est en cours cette dernière devra être poursuivie en début de la période suivante y compris lors d'éventuelles prolongations. Au cas où une rencontre se termine alors qu'une sanction temporaire est en cours, la sanction est considérée comme purgée mais pour l'éventuelle séance de tirs au but seuls les joueurs présents sur le terrain au coup de sifflet final peuvent y participer.

Article 11 Au cas où une équipe se trouverait réduite à moins de 8 joueurs suite à une ou plusieurs exclusions temporaires, la rencontre est arrêtée par l'arbitre qui doit le signaler sur la feuille de match que celle-ci soit informatisée ou manuelle et faire un rapport circonstancié à la Ligue ou au District suivant la compétition. Les commissions sportives prendront la décision qu'elles jugeront opportune.

PROGRAMME TECHNIQUE CDA

Mois/jour	Date	Heure	Nature	Lieu
Septembre				
Samedi	2	8h30	Séminaire rentrée jeunes	LBF
Samedi	2	14h00	Séminaire rentrée seniors	Archives départementales
Vendredi	9	19h00	Séminaire observateurs district	District
Dimanche	10	8h15	Rattrapage séminaire de rentrée jeunes / seniors	District
Samedi	17	8h30	Stage Féminin CRA	Ploufragan
Samedi	17	8h30	Stage JAL et PRE JAF	Ploufragan
Dimanche	25	8h30	Test connaissances arbitres Ligue et test physique	District
Dimanche	25	10h00	Test physique des candidats seniors ligue et JAL	District
Octobre				
Samedi	2	8h30	Formation initiale Arbitrage	District
Dimanche	2	14h00	Stage Futsal Ligue	Ploufragan
Samedi	9	19h00	Formation initiale Arbitrage + Examen	District
Dimanche	10	8h15	Formation groupe espoirs candidats ligue	District
Dimanche	17	8h30	Stage JAD	District
Samedi	17	8h30	Stage PRE JAL	District
Dimanche	25	8h30	Rattrapage test de connaissance arbitre de ligue	Ploufragan
Dimanche	25	10h00	Formation initiale d'arbitrage LBF	Ploufragan
Novembre				
Samedi	2	8h30	Stage arbitres seniors 11 novembre	District
Dimanche	2	14h00	Formation initiale d'arbitrage	Ploufragan
Samedi	9	19h00	Stage JAD	District
Dimanche	10	8h15	Stage PRE JAL	District
Dimanche	17	8h30	Formation groupe espoirs candidats ligue	District
Samedi	17	8h30	Rattrapage 11 novembre	District
Décembre				
Samedi	2	8h30	Formation initiale Arbitrage	District
Dimanche	2	14h00	Stage probatoire FFF	Ploufragan
Samedi	9	19h00	Formation initiale Arbitrage	District
Dimanche	10	8h15	Formation initiale Arbitrage	District
Dimanche	17	8h30	Formation groupe espoirs candidats ligue	District
Janvier				
Samedi	2	8h30	Formation groupe espoirs candidats ligue	District
Dimanche	2	14h00	Formation suivi seniors	Ploufragan
Samedi	9	19h00	Stage JAD	District
Dimanche	10	8h15	Stage PRE JAL	District
Dimanche	17	8h30	Formation initiateurs arbitrage LBF	District
Samedi	17	8h30	Stage inter districts Féminines seniors	District
Février				
Samedi	2	8h30	Formation Groupe espoirs candidats ligue Mai	District
Dimanche	2	14h00	Formation suivi seniors	Ploufragan
Samedi	9	19h00	Stage PRE JAL	District
Dimanche	10	8h15	Formation initiale Arbitrage	District
Mars				
Samedi	2	8h30	Formation Groupe espoirs candidats ligue	District
Dimanche	2	14h00	Formation suivi seniors	Ploufragan
Samedi	9	19h00	Stage JAD	District
Dimanche	10	8h15	Stage PRE JAL	District
Dimanche	17	8h30	Examen Ligue Seniors et JAL	District
Avril				
Samedi	2	8h30	Formation suivi seniors	District

L'UNAF

Proximité, amitié et dynamisme au service des arbitres !



UNAF
Le Club des Arbitres

En quelques chiffres, l'UNAF forte de ses 15 000 adhérents, 18 sections régionales et plus de 90 avocats est au service de la famille de l'arbitrage.

Les valeurs de l'UNAF sont nombreuses et le comité directeur UNAF35 est à votre écoute toute la saison:

- Convivialité: Prendre du plaisir à travers les nombreuses journées festives et sportives qui sont proposées aux unafistes ainsi qu'à leur famille (congrès, tournois, journées conviviales, sortie au Puy du Fou, zooparc de Beauval...)
- Solidarité: Apporter un soutien moral et/ou financier dans les moments difficiles de la vie. Les témoignages de remerciements en retour de nos actions montrent l'importance de notre soutien
- Protection: Accompagner, assister et conseiller les unafistes lors des auditions. Dans le cas d'agression, l'UNAF propose une assistance juridique pour défendre les adhérents à jour de leur cotisation avec notre avocat départemental Maître Florian DOUARD
- Unite: Regrouper et fidéliser le plus grand nombre d'arbitres pour légitimer nos propositions auprès des instances du football avec notre représentant des arbitres désignés par l'UNAF: Christian RACINNE

Nous pouvons résumer son action en soulignant qu'elle rassemble les arbitres de TOUS les niveaux, elle les unit, elle les représente... elle les soutient dans leur mission parfois difficile.

Plus que jamais l'UNAF se veut LE grand club national des arbitres regroupant, unissant des hommes et des femmes de tous les départements partageant la même passion.

Maintenant que tu connais les missions de l'association, nous comptons sur toi pour rejoindre le grand club des arbitres en versant ta cotisation de 33 euros (ou 27 euros pour les arbitres de moins de 18 ans au 1 janvier 2024) ou 23 euros pour les "anciens arbitres et sympathisants") par paiement en ligne <https://www.helloasso.com/associations/union-nationale-des-arbitres-de-football-d-ille-et-vilaine> ou par chèque à l'ordre de UNAF 35 à l'adresse suivante:

Gérard Sorel - 12 porte du Trévallan - 35330 VAL D'ANAST

Pour te remercier de ta confiance et afin de renforcer la fidélisation des arbitres, nous avons le plaisir de t'offrir un sac à chaussure pour ton adhésion 2023:2024

Le comité directeur UNAF te souhaite une excellente saison et saches que nous serons à tes côtés tout au long de la saison. Un réflexe: "j'adhère et je fais adhérer mes collègues !"

Salutations unafistes
Gilles BRAUD (06 17 03 63 31)
Président UNAF 35

PODIUM CLASSEMENT ARBITRES 2022-2023

D1

- 1** DELACHIENNE Frédéric / FC Bords De Rance / Saint Père
- 2** ANDRÉE Lee / US Baguer Morvan
- 3** GUERRIER Nicolas / OC Cesson

D2

- 1** PIUSSI Romain / US Domagne St Didier
- 2** AMMACHI Younès / US Acigne
- 3** BALAN Jean- Félix / Beuvron FC ST GEORES REINTEMBault

D3

- 1** CISSE Elhadji Mor / US Saint Malo
- 2** LEBORUCIER Yoann / JA Pipriac
- 3** LE ROUX Fabien / AMS Miniac Morvan

D1 Féminines

- 1** GAUTHIER Emma / La Vitreenne
- 2** BIVET Léa / FC Mordelles
- 3** CHARBONNER Océane / OC Cesson

CALENDRIER

DATES DI	SENIORS HOMMES							SENIORS FEMININES		
	Obs	CDF	N2	N3	GR 12	D3 Gr 12	D3_D4	CDF	GR10	CB
27/08/2023		T1	J1	J1	Coupes					
03/09/2023		T2	J2	J2	Coupes					
10/09/2023			J3	J3	J1			T. Prel		
17/09/2023		T3	J4	CDF	MR/coupes	J1	Chal 35 J1	1° T		
24/09/2023			J5	J4	J2	J2	J1		J1	
01/10/2023		T4	CDF	CDF	MR/coupes	MR	Chal 35 J2	2° T	CP+MR	T1
08/10/2023			J6	J5	J3	J3	J2		J2	
15/10/2023		T5	CDF	CDF	MR/coupes	J4	J3	3° T	CP+MR	T2
22/10/2023			J7	J6	J4	J5	J4		J3	
29/10/2023		T6	CDF	CDF	MR/coupes	J6	Chal 35 J3	Fin Reg	CP+MR	
05/11/2023			J8	J7	J5	J7	J5		J4	
12/11/2023			J9	J8	J6	J8	J6		J5	
19/11/2023		T7	CDF	CDF	MR/coupes	Chal 35	MR/CP	1° T Fed	CP+MR	T3
26/11/2023			J10	J9	J7	J9	J7		J6	
03/12/2023			J11	J10	J8	J10	J8		J7	
10/12/2023		T8	CDF	J11	J9	J11	J9	2° T Fed	J8	
17/12/2023			J12	J12	MR/coupes	MR/coupes			MR	
24/12/2023										
31/12/2023										
07/01/2024		1/32F	MR	MR	MR/coupes	MR/coupes			MR	
14/01/2024			J13	J13	J10	MR	MR	1/16 F	J9	
21/01/2024		1/16F	J14	J14	J11	J1 Ph 2	J1 Ph 2		CP+MR	1/16 F
28/01/2024			MR	MR	MR/coupes	Coupes		1/8 F	J10	
04/02/2024			J15	J15	J12	J2 Ph 2	J2 Ph 2		MR	
11/02/2024			MR	MR	J13	J3 Ph 2	J3 Ph 2		J11	
18/02/2024			J16	J16	J14	J4 ph 2	J4 ph 2		J12	
25/02/2024			J17	J17	MR/coupes	MR/coupes			CP+MR	1/8 F
03/03/2024			MR	MR	MR	MR	MR		MR	
10/03/2024			J18	J18	J15	J5 PH 2	J5 PH 2		MR	
17/03/2024			J19	J19	J16	J6 Ph 2	J6 Ph 2		J13	
24/03/2024			J20	J20	J17	J7 Ph 2	J7 Ph 2		J14	
31/03/2024		Pâques	MR	MR	MR/coupes	MR/coupes			CP+MR	1/4 F
07/04/2024			J21	J21	J18	J8 Ph 2	J8 Ph 2		J15	
14/04/2024			J22	J22	J19	J9 Ph 2	J9 Ph 2		16	
21/04/2024			J23	J23	MR/coupes	MR/coupes			MR	
28/04/2024			J24	J24	J20	J10 Ph 2	J10 Ph 2		MR	
05/05/2024			MR	MR	J21	J11 Ph 2	J11 Ph 2		J17	
12/05/2024		WE 5 J	J25	J25	MR	MR	MR		CP+MR	1/2 F
19/05/2024		Pentecôte	J26	J26	MR/coupes	Coupes			J18	
26/05/2024		Finale CDF			J22					
02/06/2024		Finales Coupes District							Finales Coupes District	
09/06/2024		AG FEDERALE + Fest Pitch								
16/06/2024		Finales Coupes Bretagne							Finales Coupes Bretagne	

CALENDRIER

DATES SA	JEUNES GARCONS				DATES SA	JEUNES FEMININES	
	Gamb.	U18	U15 à U17	U14		U18F	U15F
25/08/2023					25/08/2023		
02/09/2023					02/09/2023		
09/09/2023	1° T	Coupe			09/09/2023		
16/09/2023	2° T	Coupe		B1 J1	16/09/2023	Br 1.1	Br 1.1
23/09/2023		J1	J1	B1 J2	23/09/2023	Br 1.2	Br 1.2
30/09/2023		J2	J2	B1 J3	30/09/2023	Br 1.3	Br 1.3
07/10/2023	3° T	CP + MR	CP + MR	B1 J4	07/10/2023	Br 1.4	Br 1.4
14/10/2023		J3	J3	B1 J5	14/10/2023	J1	J1
21/10/2023	4° T	CP + MR	CP + MR	MR	21/10/2023	J2	J2
28/10/2023		MR	MR	MR	28/10/2023	MR	MR
04/11/2023		J4	J4	MR	04/11/2023	Futsal 1	Futsal 1
11/11/2023		J5	J5	B2 J1	11/11/2023	MR	MR
18/11/2023	Fin Reg	CP + MR	CP + MR	B2 J2	18/11/2023	J3	J3
25/11/2023		J6	J6	B2 J3	25/11/2023	CP + MR	CP + MR
02/12/2023		J7	J7	B2 J4	02/12/2023	J4	J4
09/12/2023		J8	J8	B2 J5	09/12/2023	J5	J5
16/12/2023	1° T Féd.	J9	J9	MR	16/12/2023	CP + MR	CP + MR
23/12/2023					23/12/2023		
30/12/2023					30/12/2023		
06/01/2024		MR	MR	MR	06/01/2024	Futsal 2	Futsal 2
13/01/2024		MR	MR	MR	13/01/2024	Futsal 3	Futsal 3
20/01/2024		CP + MR	CP + MR	CP + MR	20/01/2024	J6	J6
27/01/2024		J1	J1	J1	27/01/2024	J7	J7
03/02/2024		CP + MR	CP + MR	CP + MR	03/02/2024	CP + MR	CP + MR
10/02/2024		J2	J2	J2	10/02/2024	J8	J8
17/02/2024		J3	J3	J3	17/02/2024	J9	J9
24/02/2024		CP + MR	CP + MR	CP + MR	24/02/2024	Futsal Fin Dep	
02/03/2024		MR	MR	MR	02/03/2024	MR	MR
09/03/2024		MR	MR	MR	09/03/2023	MR	MR
16/03/2024		J4	J4	J4	16/03/2024	J10	J10
23/03/2024		J5	J5	J5	23/03/2024	J11	J11
30/03/2024		CP + MR	CP + MR	CP + MR	30/03/2024	CP + MR	CP + MR
06/04/2024		J6	J6	J6	06/04/2024	J12	J12
13/04/2024		J7	J7	J7	13/04/2024	J13	J13
20/04/2024		CP + MR	CP + MR	CP + MR	20/04/2024	Finale Futsal	
27/04/2024		MR	MR	MR	27/04/2024	MR	MR
04/05/2024		J8	J8	J8	04/05/2024	J14	J14
11/05/2024		CP + MR	CP + MR	CP + MR	11/05/2024	MR	MR
18/05/2024		CP + MR	CP + MR	CP + MR	18/05/2024	CP + MR	CP + MR
25/05/2024		J9	J9	J9	25/05/2024		
01/06/2024		Finales Coupes District			01/06/2024	Finales District	
08/06/2024					08/06/2024		
15/06/2024		Finales Coupes Bretagne			15/06/2024	Finales CB	

CALENDRIER

DATES VE	VETERANS		ENTREPRISE		DATES VE	SENIORS FUTSAL			
	Gr 10	Gr 12	FE D1	FE D2		CN	R1	GR10	GR6
25/08/2023					25/08/2023				
01/09/2023					01/09/2023				
08/09/2023			Coupes		08/09/2023				
15/09/2023	J1	J1	J1		15/09/2023				
22/09/2023	J2	J2	MR	J1	22/09/2023		J1	J1	J1
29/09/2023	1° T CP	J3	Coupes		29/09/2023		J2	J2	J2
06/10/2023	J3	J4	J2	MR	06/10/2023	CN1	J3	Coupes/MR	
13/10/2023	J4	J5	MR	J2	13/10/2023		J4	J3	J3
20/10/2023	2° T CP	2° T CP	J3	J3	20/10/2023	CN2	Coupes	Coupes/MR	
27/10/2023	J5	J6	J4	MR	27/10/2023		J5	J4	J4
03/11/2023	J6	J7	MR	J4	03/11/2023		J6	J5	J5
10/11/2023	MR	J8	J5	J5	10/11/2023		J7	J6	J6
17/11/2023	J7	J9	J6	MR	17/11/2023		J8	J7	J7
24/11/2023	J8	J10	MR	J6	24/11/2023	CN3	Coupes	Coupes/MR	
01/12/2023	3° T CP	3° T CP	J7	J7	01/12/2023		J9	J8	J8
08/12/2023	J9	J11	Coupes		08/12/2023		J10	J9	J9
15/12/2023	MR	MR	J8	J8	15/12/2023		MR	MR	J10
22/12/2023					22/12/2023				
29/12/2023					29/12/2023				
05/01/2024	MR	MR	MR	MR	05/01/2024		CRB 2	Coupes/MR	
12/01/2024	MR	J12	J9	J9	12/01/2024		J11	J10	J1
19/01/2024	4° T CP	4° T CP	J10	J10	19/01/2024		MR	Coupes/MR	
26/01/2024	J10	J13	1/16F + CD		26/01/2024		J12	J11	J2
02/02/2024	MR	MR	J11	MR	02/02/2024		J13	J12	J3
09/02/2024	J11	J14	MR	J11	09/02/2024		1/16 CB	Coupes/MR	
16/02/2024	J12	J15	J12	MR	17/02/2024	1/16F	J14	J13	J4
23/02/2024	5° T CP	5° T CP	MR	J12	23/02/2024		1/8 CB	Coupes/MR	
01/03/2024	J13	J16	1/8F + CD		01/03/2024		MR	MR	
08/03/2024	MR	MR	J13	J13	08/03/2024		1/4 CB	Coupes/MR	
15/03/2024	J14	J17	J14	MR	15/03/2024		J15	J14	J5
22/03/2024	J15	J18	MR	J14	22/03/2024	1/4 F	J16	J15	J6
29/03/2024	6° T CP	6° T CP	1/4F + CD		29/03/2024	PAQ.	J17	MR	
05/04/2024	J16	J19	J15	MR	05/04/2024	1/2 F	J18	J16	J7
12/04/2024	J17	J20	MR	J15	12/04/2024		1/2 CB	MR	J8
19/04/2024	MR	MR	J16	J16	19/04/2024		Play off 1	J17	J9
26/04/2024	J18	J21	1/2F + CD		26/04/2024		Finale CB	J18	J10
03/05/2024	7° T CP	7° T CP	MR	MR	03/05/2024		Play Off 2		
10/05/2024	MR	MR	MR	MR	10/05/2024	Ascension			
17/05/2024	MR	MR	MR	MR	17/05/2024	Pentecote			
24/05/2024	MR	J22	J17	J17	24/05/2024	Coupes			
31/05/2024	Coupes		J18	J18	31/05/2024				
07/06/2024			Coupes		07/06/2024				
14/06/2024					14/06/2024				

LA TECHNIQUE AU SERVICE DU JEU

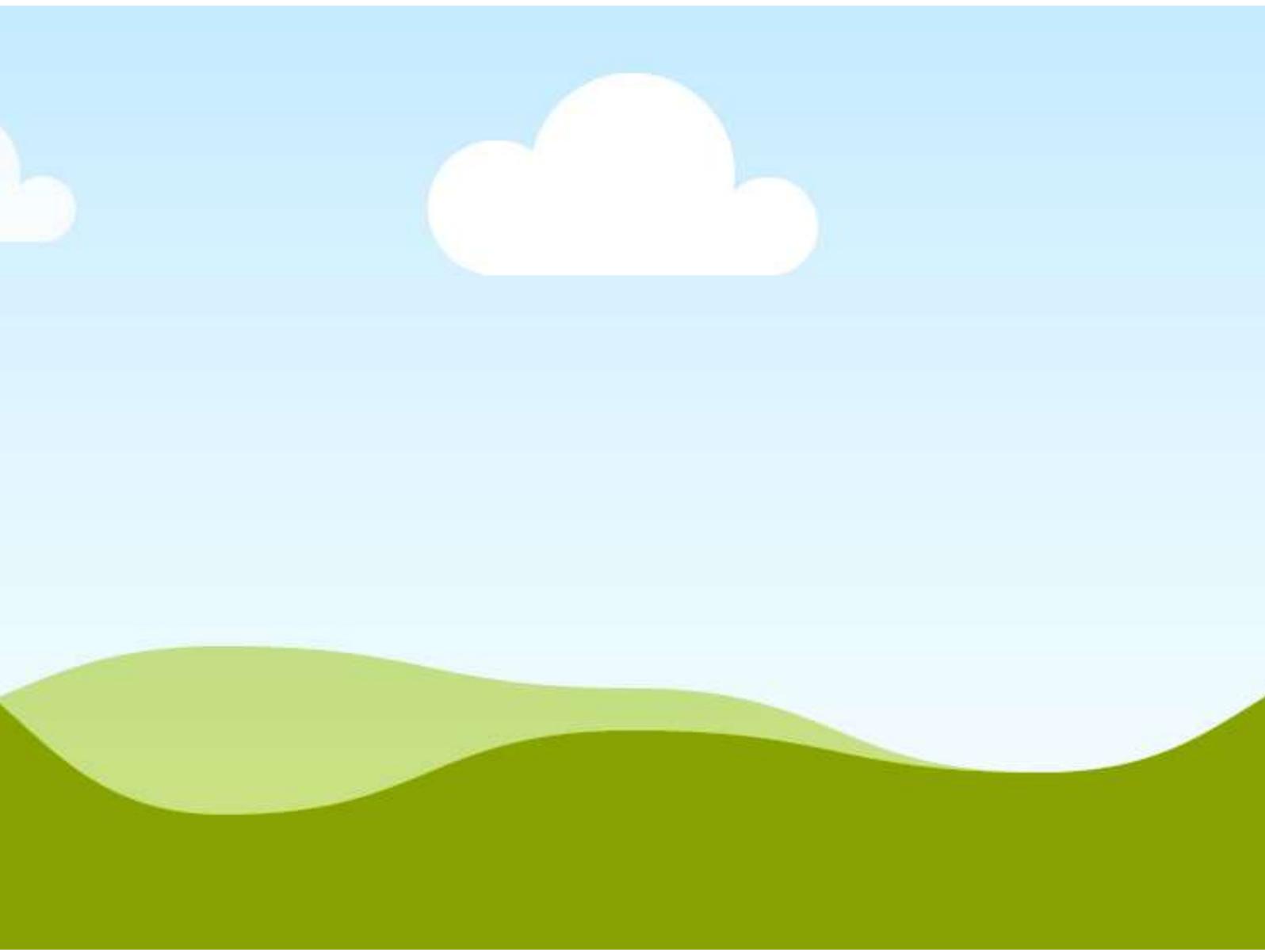
Dans le cadre d'une politique de formation pratique, la C.D.A vous propose ce document qui permettra à chacun de se remémorer les principes de la technicité arbitrale de base.



ON NE SE DEGUISE PAS ARBITRE



Même si l'arbitrage c'est aussi la connaissance parfaite des lois du jeu, la technique arbitrale associée à une bonne tactique de placement et de déplacement apportera à chaque nouvel arbitre les outils pour évoluer dans les meilleures conditions sur le terrain et ainsi prendre les meilleures décisions qui s'imposent.



DÉPLACEMENT EN COURS DE JEU

L'arbitre se déplace sur le terrain selon le principe de la diagonale.

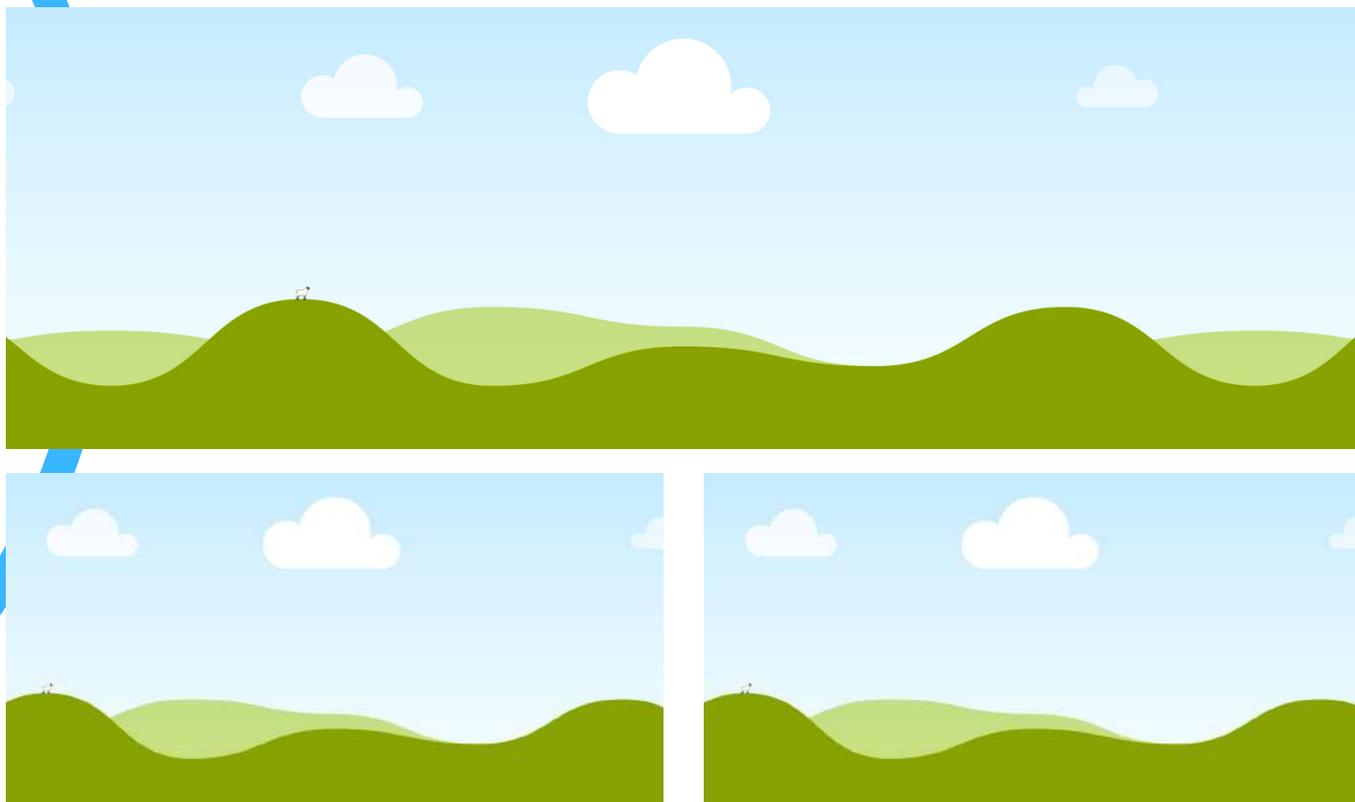
Il ne doit pas rester statique et trop proche du rond central.

Le principe général est de se retrouver à gauche légèrement en retrait de l'action lorsque celle-ci se trouve en phase offensive.

Il peut s'écarter de cette diagonale en fonction de l'évolution du jeu, des fautes commises avec risque de conflit proche des arbitres assistants. Il peut aller aux extrémités de la diagonale quand sa présence est judicieuse (ex: duel défenseur/attaquant)

Afin de toujours être en contact visuel avec son assistant concerné par le jeu, l'arbitre doit contourner la jeu par la gauche pour mieux discerner les fautes éventuelles entre les joueurs.

L'arbitre ne doit pas hésiter à rentrer dans la surface de réparation côté gauche, par contre il restera à l'entrée côté droit lorsque le jeu le nécessite.



- Il n'est pas exclu qu'il ait à se déplacer dans une zone proche des drapeaux de coin parce que le jeu s'y éternise. L'essentiel, dans ce cas, est de ne pas se retrouver trop près, de ne pas se laisser enfermer par le jeu et d'être toujours en capacité de réagir immédiatement si le ballon venait à être botté ou centré vers la surface de réparation car c'est bien là qu'il y aura un duel potentiel à juger (attaquant/gardien par exemple).

L'évolution et la présence à proximité du jeu est essentielle pour donner de la crédibilité à son arbitrage.

- On considère que l'arbitre est à bonne distance quand il se trouve à 10-15 mètres du ballon. Cela doit permettre de prendre des décisions dans les meilleures conditions techniques et tactiques.

L'ANTICIPATION

Lorsque le ballon est récupéré par la camp défendant qui développe une contre attaque l'arbitre va anticiper en course arrière et se trouver ainsi devant la ballon. Cela lui permet de garder un oeil sur le duel.

Il se laisse ensuite dépasser par la progression de la contre attaque et une fois la ligne médiane franchis, il se place alors derrière la ballon (sur la gauche) légèrement de profil afin d'apprécier le déroulement de l'action et de garder un contact visuel avec l'assistant concerné par l'action



Pour bien voir il faut être bien placé



Pour être bien placé il faut se déplacer



Pour cela il faut être en bonne condition physique

COURS D'ENVOI



3 À 4 METRES

L'arbitre se place derrière le ballon gauche du rond central, 3 à 4 mètres en retrait de la ligne médiane. Il donne le coup de sifflet lorsque les joueurs sont en place.

RENTRÉE DE TOUCHE



En position arrêtée, l'arbitre indique énergiquement bras tendu à l'horizontale le sens de la rentrée de touche.



Puis l'arbitre se place à la hauteur de la rentrée de touche et marque d'un geste l'endroit où la remise en jeu doit être effectuée



Lorsque le joueur a vu l'emplacement, l'arbitre anticipe tout en surveillant l'exécution de la rentrée de touche pour se porter en avant afin de détecter les fautes commises durant la trajectoire du ballon à sa chute

CAS PARTICULIERS:

Lorsque la rentrée de touche doit être effectuée proche d'un angle du terrain, l'arbitre ne doit pas marquer l'endroit mais le signaler au joueur par la voix (ex: "reculez monsieur, encore, encore... jouez") éventuellement accompagné d'une gestuelle adaptée. Ceci afin de ne pas gêner le jeu. Il peut appliquer la même méthode lorsque la rentrée de touche est au bénéfice de la défense et qu'il se trouve déjà en avant de cet endroit (ex: sur le long dégagement de l'attaque envoyé en touche)

COUP DE PIED DE COIN

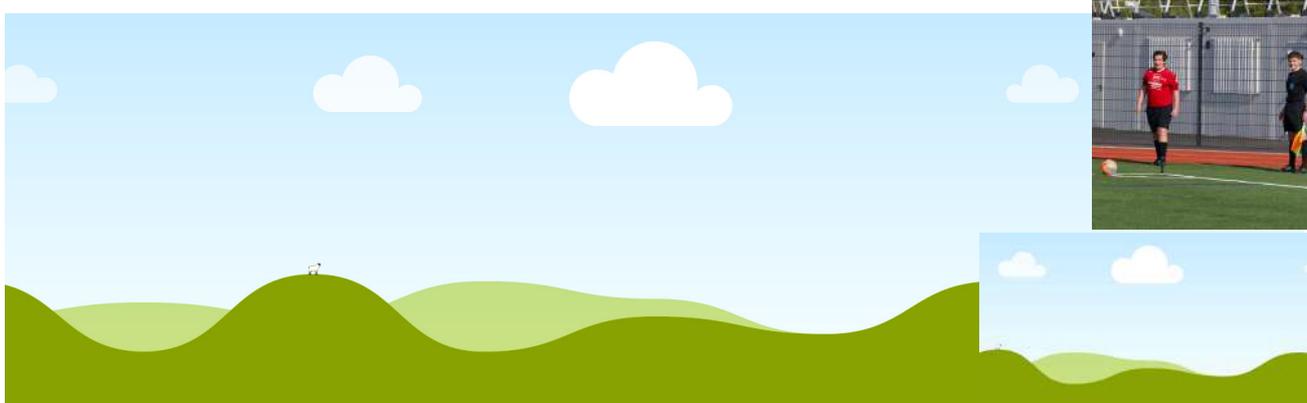


PLACEMENT:

L'arbitre se place dans la zone préconisée (cercle vert clair) en tenant compte de la position des joueurs. lorsque le corner est joué :

- du côté de l'assistant (grande photo), l'arbitre doit donner un coup de sifflet pour faire exécuter la corner. Le placement de l'arbitre peut se situer plus près de la surface de but.
- dans sa diagonale (médaillon du bras), l'arbitre vérifie le placement du ballon et donne le signal du botté avec la voix et la main. Il peut adopter un positionnement plus en retrait.

L'arbitre assistant (médaillon haut) se tient derrière la poteau de coin dans l'alignement de la ligne de but et , si le corner se joue de son côté, en veillant bien à contrôler le placement du ballon et à ne pas gêner le botteur.

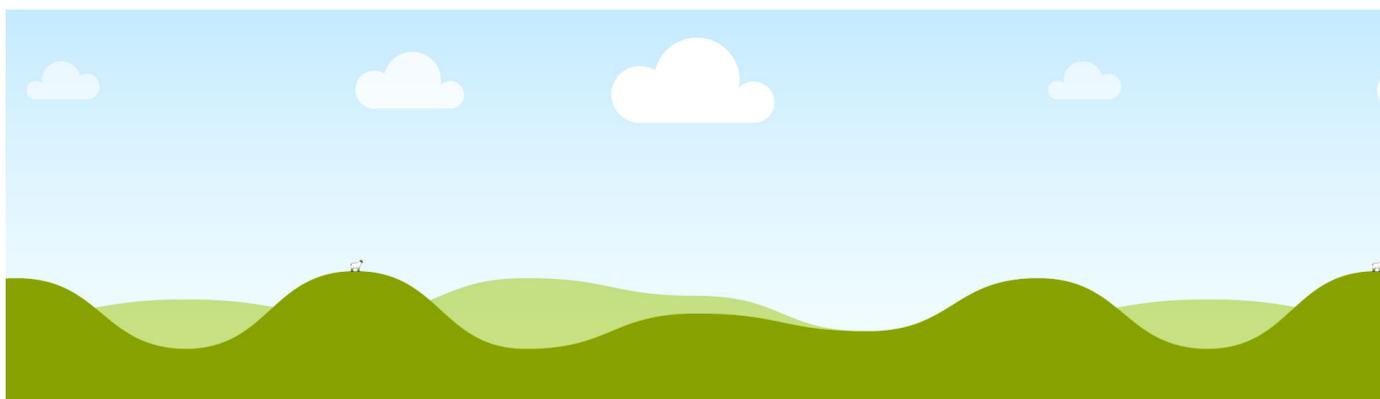


Conseil: avant l'exécution du corner, l'arbitre doit adopter une mesure préventive dans le cas où un attaquant se place devant le gardien de but afin de le gêner. Afin d'éviter toute réaction intempestive du gardien, l'arbitre procède comme suit :

- retarder le reprise du jeu
- demander à l'attaquant de laisser un espace suffisant afin que le gardien puisse voir le départ du ballon.

Si l'attaquant persiste alors que le ballon est en jeu, il sera sanctionné d'un coup franc indirect

COUP DE PIED DE BUT



PLACEMENT:

L'arbitre après avoir indiqué le coup de pied de but, se replace rapidement en course à reculons au niveau de la ligne médiane sur sa diagonale

Quand le ballon est botté en A, l'arbitre se place près du rond central

Quand au ballon est botté en B, l'arbitre se place plus près de la ligne de touche

Pendant la trajectoire du ballon, l'arbitre se déplace rapidement vers la chute du ballon afin d'être le mieux placé pour détecter les fautes éventuelles (poussée dans le dos, tirage de maillot, ascenseur...)

L'arbitre assistant, après avoir contrôlé le placement du ballon se placera en fonction du botteur:

- si c'est le gardien de but, il se placera à hauteur de l'avant dernier défenseur afin de donner priorité à la surveillance du hors jeu
- si c'est un partenaire du gardien. Il se placera à hauteur de la ligne de surface de réparation (16m50)

L'arbitre adaptera son placement en fonction de la remise en jeu :

- Ballon joué dans la surface entre deux joueurs (l'arbitre se rapproche de la SR)
- Ballon botté au milieu de terrain (L'arbitre privilégiera le placement de l'image ci – dessus)

COUPS FRANCS: PRINCIPES GÉNÉRAUX

SIGNALISATION ET ATTITUDE :



Si la faute est légère et loin du but adverse: après avoir sifflé, l'arbitre indique énergiquement le sens du coup franc en tendant le bras à l'horizontale vers le but du joueur fautif puis se replace rapidement en course arrière.

Si la faute est importante (pouvant générer un conflit ou nécessitant un carton) **ou à proximité de la surface de réparation:** l'arbitre se rend rapidement à l'endroit de la faute, prend les décisions appropriées, place le mur (si nécessaire) puis se place comme indiqué sur les schémas.

COUPS FRANCS ÉLOIGNÉS DU BUT

PLACEMENT:

En cas de faute légère ne nécessitant pas d'intervention, se replacer de suite en course arrière dans les zones de placement préconisées.

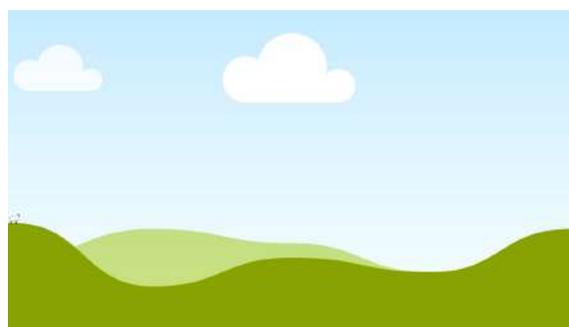
Si la faute est importante (risque de conflit ou carton à adresser) :

- se rendre rapidement sur l'endroit de la faute, calmer les esprits (2a)
- se replacer en course arrière (2b) dans les zones de placement préconisées

Une fois le ballon joué, l'arbitre doit se déplacer rapidement vers la chute du ballon (où se déroule le duel attaquant / défenseur) pour voir les fautes éventuelles (poussée, tirage maillot, ascenseur"...)



Coup franc en zone défensive



Coup franc en milieu de terrain

COUP FRANCS PROCHE DU BUT

Procédure d'exécution du coup franc en phase offensive:

Un coup franc aux abords de la surface de réparation est toujours une situation difficile à gérer à plusieurs niveaux :

- gestion de la réaction des joueurs
- respect des 9 m 15
- contrôle de l'exécution de la sanction et du comportement des joueurs (duels, tricheries, ...)
- Il est donc IMPERATIF de respecter une règle de conduite précise afin d'exécuter le coup franc dans les meilleures conditions !!



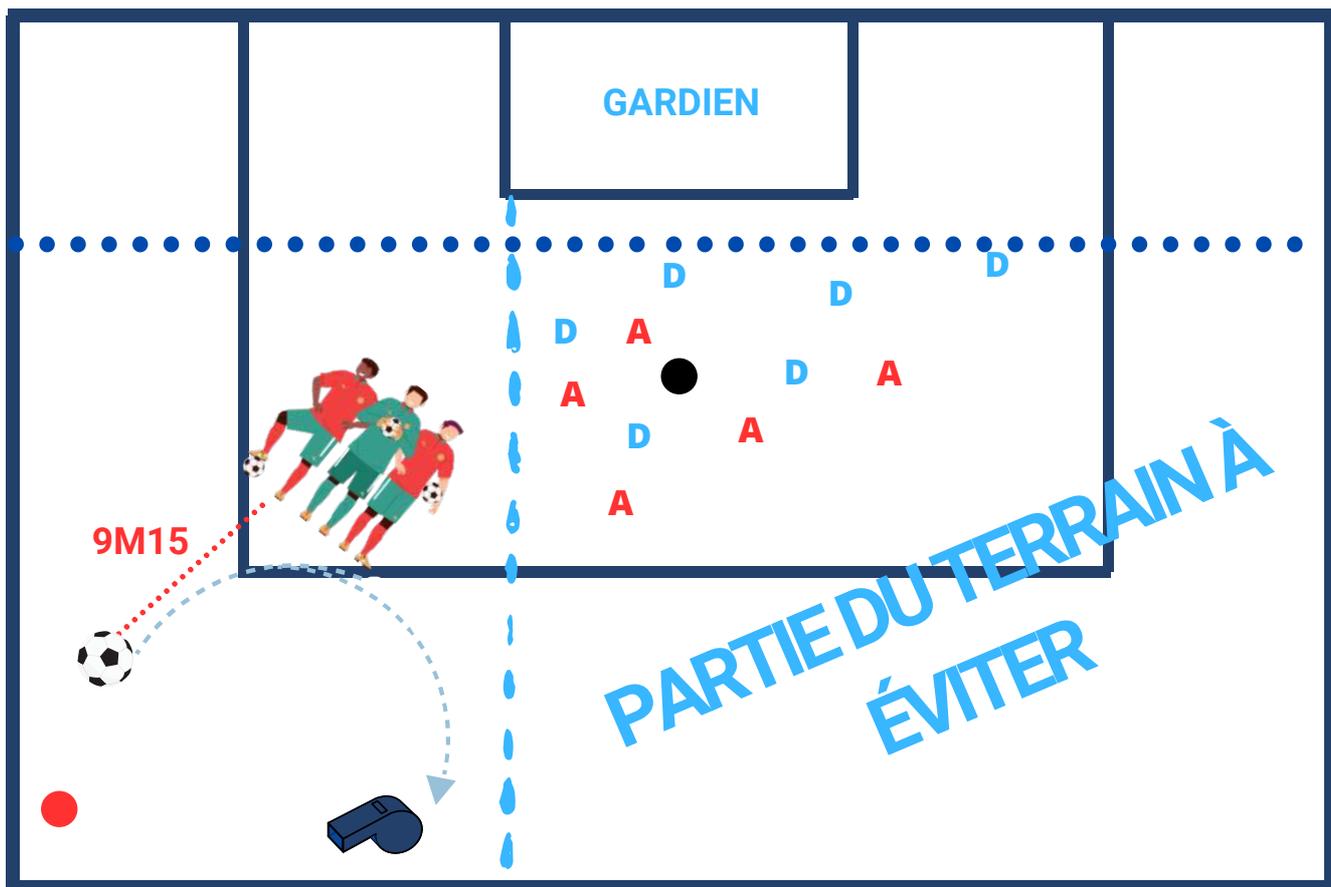
PRINCIPE N° 1 : Placez-vous TOUJOURS à l'endroit de la faute en gardant un contact visuel PERMANENT avec le ballon. Visualisez les 9m15, si mur à plus de 9m15 pas besoin de mesurer les 9m15. Si moins de 9m15, un placement en marche avant est préconisé pour positionner le mur au bon endroit.

PRINCIPE N° 2 : Marquez de votre bras l'emplacement du mur, en invitant les défenseurs à s'y rendre rapidement. Soyez cordial mais FERME !

PRINCIPE N° 3 : Positionnez-vous en marche arrière de manière à obtenir une vision globale de la situation sans gêner le botteur, et en ayant dans votre champ visuel le maximum de joueurs et votre assistant qui se tiendra sur la ligne de l'avant dernier défenseur.

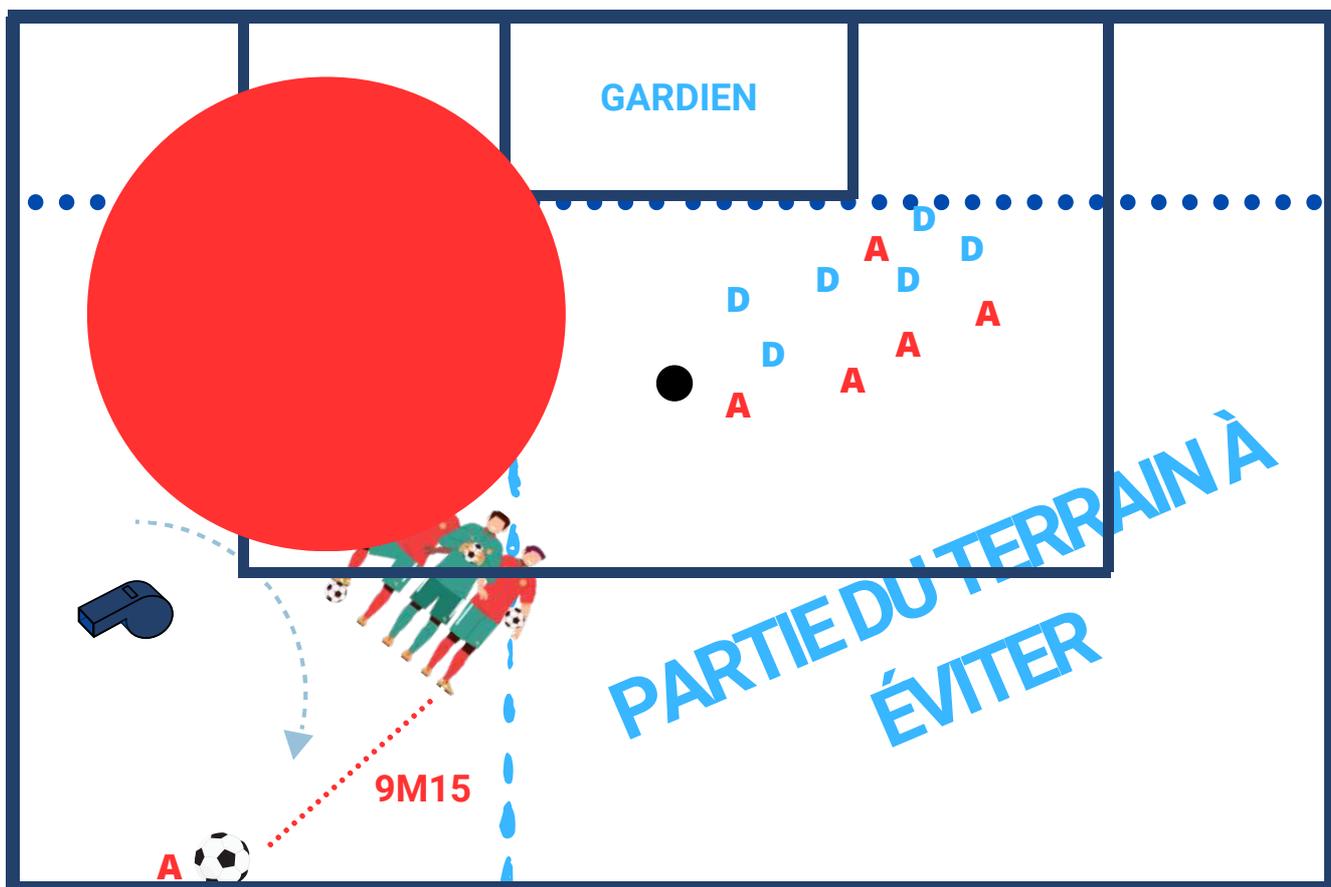
**L'ARBITRE NE DEVRA EN AUCUN CAS SE POSITIONNER SUR L'AVANT
DERNIER DEFENSEUR !!! Un conseil : PRENEZ VOTRE TEMPS !!!!**

CAS N°1 : COUP FRANC CÔTÉ DIAGONALE

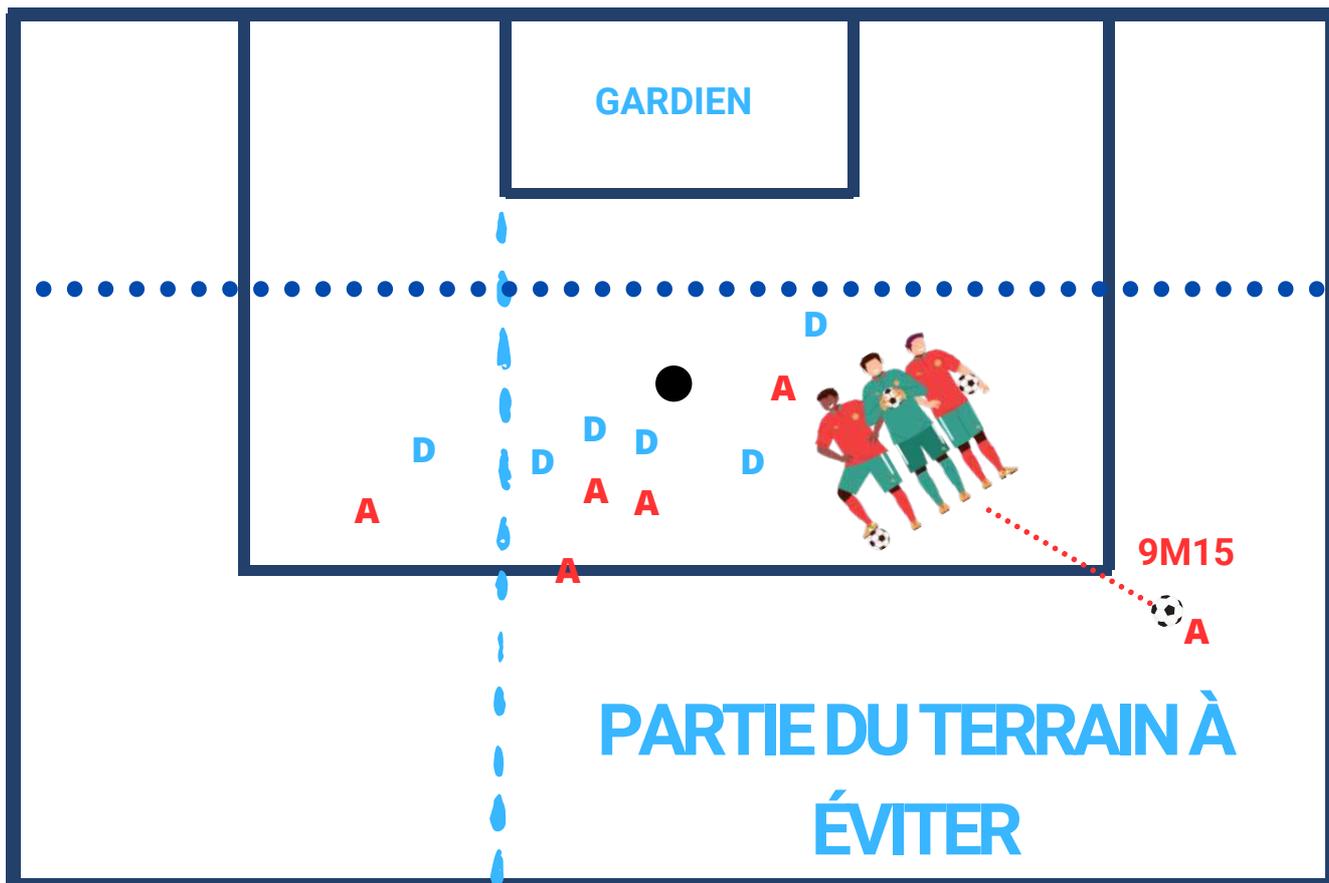


→ Déplacement latéral et en marche arrière de l'arbitre

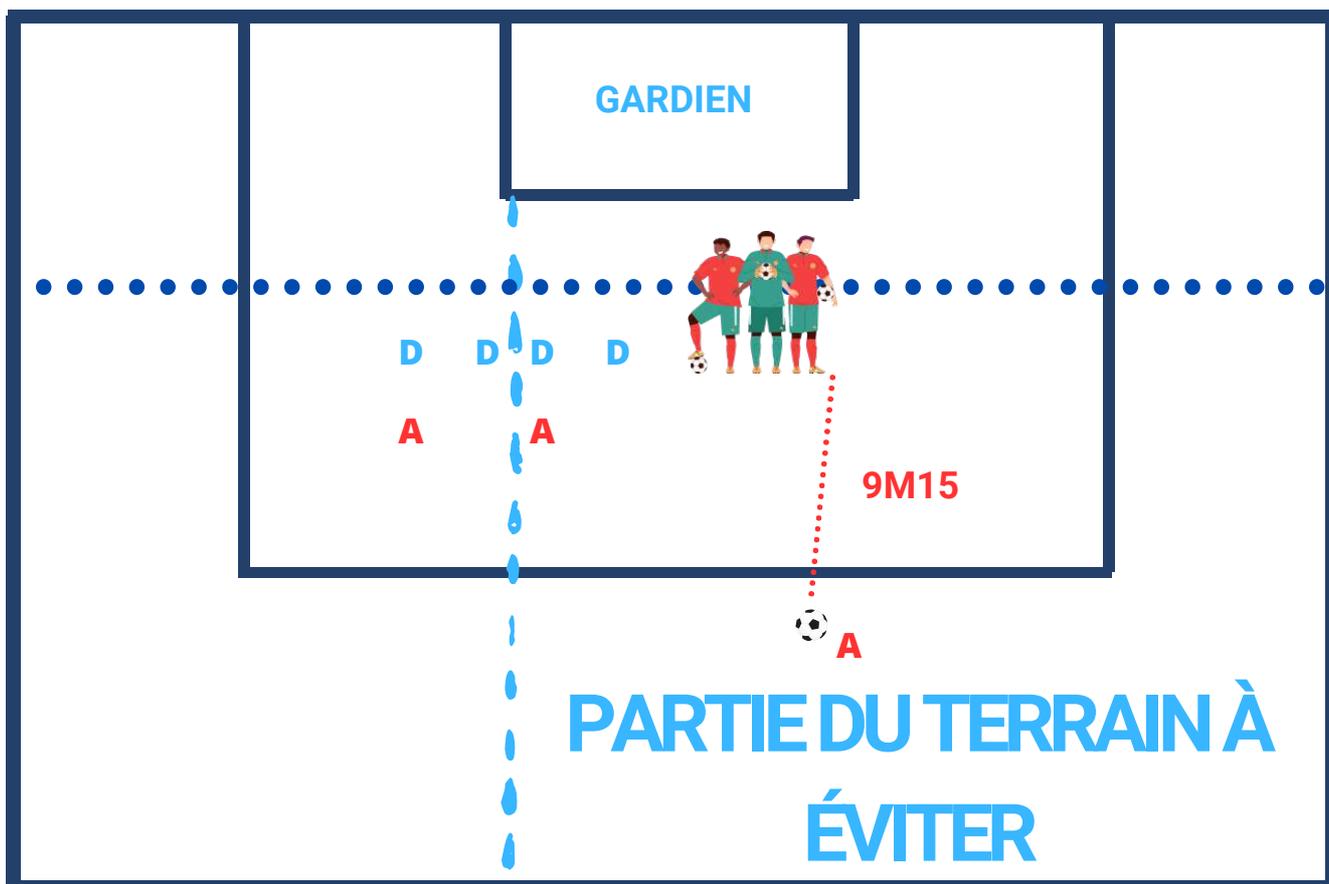
CAS N°1 BIS : COUP FRANC CÔTÉ DIAGONALE



CAS N°2 : COUP FRANC CÔTÉ OPPOSÉ À LA DIAGONALE



CAS N°3 : COUP FRANC DANS L'AXE DES BUTS



COUP DE PIED DE RÉPARATION

Signalisation:

En sifflant, l'arbitre court en direction du point de penalty en l'indiquant bras tendu. Une fois arrivé à proximité l'arbitre recule de suite de façon à se placer comme indiqué ci-dessous. L'arbitre assistant se déplace rapidement pour se placer à l'intersection ligne de but/ligne de surface de réparation



Placement:

L'arbitre assistant se place à l'intersection de la ligne de surface de réparation et de ligne de but

L'arbitre central se place légèrement en retrait du ballon de façon à voir botteur, gardien et joueurs

Après avoir fait tomber la pression d'une décision cruciale et après que tous les acteurs aient compris votre détermination, marquer fermement la position réglementaire exigée par les lois du jeu en n'hésitant pas à s'approcher des joueurs et à montrer à l'aide du bras les 9m15 exigés.

Une fois les joueurs en place, l'arbitre ordonne l'exécution **OBLIGATOIREMENT** par un coup sifflet.

Tirs au but:

Lors de l'épreuve des tirs aux buts, l'arbitre se rapproche de la surface de but et du ballon n'ayant plus que le gardien et le botteur à surveiller. Un arbitre assistant se place à l'intersection de la ligne de but et de la ligne de surface de but.

L'autre arbitre assistant se place dans le rond central en compagnie des joueurs pouvant être appelés à exécuter un tir au but



Rappel sur la procédure :

- l'arbitre tire à pile ou face pour décider le but sur lequel les tirs seront exécutés
- L'arbitre tire ensuite une deuxième fois à pile ou face : l'équipe favorisée par le sort choisira de tirer en premier ou en deuxième.
- Toute équipe terminant le match avec un plus grand nombre de joueurs que l'équipe adverse doit égaliser ce nombre.
- Seul les joueurs présents sur le terrain à la fin du match peuvent être autorisés à participer à l'épreuve des tirs au but .

PLACEMENT DES ACTEURS

SIGNALISATION DU HORS JEU

Aussi avant de lever le drapeau, l'arbitre assistant doit absolument avoir la certitude que le ballon lui est envoyé, qu'il participe à l'action ou influence le jeu

"Hâtez-vous lentement"

L'arbitre central est seul juge et peut vous déjuger à tout moment. En revanche, s'il ne vous a pas aperçu, maintenez votre drapeau levé tant que l'action n'est pas terminée.

L'arbitre assistant indique la position de hors-jeu sanctionnable d'un joueur en levant le drapeau à la verticale.

Attendre la décision de l'arbitre (s'il siffle ou vous demande de baisser).

S'il siffle, l'assistant indique l'endroit de la position du hors-jeu comme sur les schémas ci-dessous

L'arbitre siffle puis indique le sens du coup franc

Il va rapidement se replacer en course arrière

Une fois placé, il lève le bras à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit touché par un autre joueur autre que le botteur ou sorte du terrain

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT

Dans le cas où il n'y a qu'un arbitre central officiel avec des assistants bénévoles:

Pour l'entrée d'un remplaçant

- à un arrêt de jeu, l'arbitre signale le remplacement à l'ensemble des acteurs
- il se rend rapidement à l'intersection ligne médiane/ligne de touche du côté des bancs
- il note sur son carton d'arbitrage l'entrée du remplaçant
- il laisse rentrer sur le terrain le remplaçant une fois que le remplacé est sorti du terrain
- il se replace rapidement puis fait reprendre le jeu

Pour le retour d'un joueur remplacé revenant sur le terrain à la place d'un autre

- à un arrêt de jeu, l'arbitre signale le remplacement à l'ensemble des acteurs
- il se rend rapidement à une vingtaine de mètres de l'intersection ligne médiane/ligne de touche du côté des bancs
- il "bloque" le joueur revenant de rentrer lorsque le remplacé est sorti du terrain
- il se replace rapidement puis fait reprendre le jeu

Dans le cas où la rencontre se déroule avec 3 officiels, dans tous les cas de remplacements:

1. à un arrêt de jeu, l'arbitre assistant signale la demande de remplacement à l'arbitre
2. l'arbitre signale la demande de remplacement à l'ensemble des acteurs
3. l'assistant côté banc se rend rapidement à l'intersection ligne médiane/ligne de touche
4. il vérifie l'équipement du remplaçant pendant que le remplacé sort du terrain
 - i. NB: Lors d'un retour, l'assistant n'est pas dans l'obligation de vérifier de nouveau l'équipement
5. il note sur son carton d'arbitrage l'entrée du remplaçant, le central en fait de même
6. il laisse rentrer sur le terrain le remplaçant une fois que le remplacé est sorti du terrain
7. Il se replace rapidement puis le central fait reprendre le jeu une fois son assistant placé



NB: Pour autoriser un remplacement, l'arbitre siffle 2 petits coups pour alerter les joueurs et indique des 2 bras légèrement vers le haut la direction des bancs de touche



Signalement d'une demande de remplacement



PROCÉDURE EN CAS DE JOUEURS BLESSÉS

Se rendre **RAPIDEMENT**
sur le lieu du blessé

**Demande du blessé s'il
veut des soins**

S'il n'en veut pas:

Lui demander de se relever et reprendre le match rapidement

S'il en veut (ou si le joueur ne répond pas au bout de 2 semaines)



Le blessé peut revenir quand le jeu aura repris avec autorisation de l'arbitre:

S'il ne saignait pas:

- pendant le jeu, par une ligne de touche
- à un arrêt de jeu, de n'importe quelle ligne du terrain

S'il saignait:

- **OBLIGATOIREMENT** à un arrêt de jeu
- l'arbitre vérifie l'arrêt du saignement
- si le saignement persiste, refuser l'entrée du joueur, reprendre le jeu et continuation des soins
- si le saignement est stoppé et protégé, autoriser la rentrée du joueur

JOUEUR BLESSÉ : CAS PARTICULIERS

LE JOUEUR POURRA SE FAIRE SOIGNER SUR LE TERRAIN DANS CES 5 CAS

Blessure d'un gardien de but

Celui-ci peut-être soigné sur le terrain et prendre part au jeu dès que celui-ci reprend

NB: si la blessure du gardien est longue, demander à l'équipe d'éventuellement le remplacer

Collision entre un gardien de but et un joueur de champ (partenaire ou adversaire)

Le gardien de but et le joueur de champ pourront tous les deux être soignés sur le terrain. Par conséquent, le joueur de champ, comme le gardien de but, pourra reprendre le jeu immédiatement. Toutefois, si les soins de l'autre joueur de champ se prolongent après que le gardien du but est rétabli, l'arbitre fera sortir ce joueur afin de faire reprendre le jeu rapidement



Collision entre deux joueurs de la même équipe

Les deux joueurs pourront être soignés sur le terrain et pourront reprendre immédiatement le jeu. Toutefois, si les soins de l'un des deux joueurs de champ se prolongent après que l'autre est rétabli, l'arbitre fera sortir le joueur blessé afin de faire reprendre le jeu rapidement, ce cas ne s'applique évidemment pas au gardien de but.

Blessure sérieuse ou grave :

comme une langue avalée, perte de connaissance, jambe fracturée... (impossibilité objective de déplacer le joueur); nécessite de soins immédiat.

Ne pas donner d'ordre aux dirigeants pour sortir le joueur, laisser intervenir les services de secours (pompiers, samu...) le cas échéant

Équipe réduite à 8 joueurs (ou 9 joueuses en féminines)

Si une équipe n'est pas composée que de 8 joueurs et qu'un joueur doit se faire soigner, il pourra l'être sur le terrain suite à l'impossibilité de jouer à moins de 8 joueurs

RAPPEL À L'ORDRE ET CARTONS

RAPPEL À L'ORDRE

Effectué de manière solennelle, le rappel à l'ordre doit faire comprendre aux acteurs du match que l'arbitre ne tolérera plus par la suite ce genre d'écart

MÉTHODOLOGIE

L'arbitre appelle face à lui le (ou les) joueurs concerné(e)s et exprime, de manière simple et concise, qu'il faut garder son calme

L'arbitre doit éviter de faire de grands gestes.

Sanctions disciplinaires (cartons blancs/jaune/rouge)

Afin d'éviter toute confusion et de permettre aux acteurs et spectateurs de la rencontre d'être bien informés, l'arbitre doit procéder de la manière suivante:

Méthodologie

- l'arbitre prend du recul par rapport à la situation du jeu en s'écartant de quelques pas
- il isole le joueur à sanctionner des autres joueurs (partenaires et adversaires) en l'invitant à venir vers lui
- il signifie au joueur la sanction par présentation du carton approprié en levant bien le bras
- il note le n°, le temps et la faute commise sur son carton d'arbitrage
- Correct
- Incorrect car trop de joueurs

GESTION DES ATTROUPEMENTS

Attroupeement de niveau 1 "Mini-attroupeements"

Pas de bousculade (ou très légère), pas d'échange de coups, quelques paroles d'énervement possibles. Ces situations pouvant être gérés avec pédagogies, approche humaine et fermeté comportementale.



1- Explosivité et coup de sifflet: L'arbitre intervient rapidement sur le duel, il peut essayer de séparer les protagonistes

2- Après séparation des protagonistes et retour au calme, l'arbitre isole les deux protagonistes et montre par un rappel à l'ordre ferme l'irrecevabilité de tels comportements.

3- Si l'arbitre estime que cette situation reste isolée et peu influente sur l'image du football, il ne sanctionnera pas disciplinairement les joueurs.

Attroupeement de niveau 2: Bousculades légère, paroles d'énervement, pas d'échange de coups

Situations moins fréquente mais qui doivent au fil des minutes et des duels être pressenties et anticipées par l'arbitre. La difficulté de ces situations à haute tension est de tout voir, de tout juger en quelques secondes et avec un grand nombre d'acteurs sur un petit périmètre. Votre principale mission reste un contrôle TOTAL de la situation. L'objectif n'est pas de sanctionner SYSTHÉMATIQUEMENT mais d'être anticipatif, réactif et cohérent dans la décision et les éventuelles sanctions.



Sanctions disciplinaires minimales: un avertissement à chaque investigateur de l'attroupement. Sanction complémentaires éventuelles: un ou plusieurs avertissements aux joueurs ayant interféré dans l'attroupement de manière significative et anormale.

- Lorsque vous êtes 3 officiels, définissez les rôles et missions de chacun dans telles circonstances:
- l'arbitre analyse le duel, la sanction disciplinaire adaptée du fautif, la protection de la victime.
- l'assistant proche contrôle les acteurs périphériques du duel afin d'adapter la sanction disciplinaire à appliquer éventuellement.
- l'assistant éloigné doit être en mesure d'identifier un des joueurs s'étant incontestablement impliqué dans l'attroupement et d'apporter l'information à l'arbitre.

Attroupement de niveau 3: "BAGARE" échange de coups et autres comportement agressifs

L'arbitre est dans l'incapacité de stopper la situation et devra prendre du recul, et le cas échéant contrôler la situation à 3, en quadrillant le terrain. À la fin des événements:

Sanctions disciplinaires minimales: un avertissement à chaque instigateur de l'attroupement et une exclusion pour un joueur de chaque équipe impliqué dans la bagarre.

Sanctions disciplinaires complémentaires éventuelles: une ou plusieurs exclusions aux joueurs ayant interféré dans la bagarre de manière significative.

Lorsque vous décidez d'exclure pour quelque raison que ce soit un joueur de chaque équipe à fortiori lorsque le climat est particulièrement tendu, il est souhaitable de faire sortir les deux protagonistes l'un après l'autre et non en même temps pour éviter une deuxième vague de conflit.



L'AVANTAGE

L'arbitre appliquera l'avantage en analysant :

- la présence de joueurs adverses
 - si des adversaires se trouvent à proximité, l'avantage a peu de chance d'être réalisé
- le sens du jeu
 - l'avantage doit permettre au joueur en bénéficiant d'aller en direction du but adverse
- la gravité de la faute
 - si la faute mérite un carton rouge: pas d'avantage, sauf cas d'anéantissement de but
- l'endroit de la faute
 - peut-il y avoir un réel avantage lorsque la faute est commise dans la surface de réparation de la victime ?
 - De même, n'est-il pas préférable de siffler un pénalty plutôt que de laisser un avantage non certain ?
- La physionomie du match
 - Lorsque l'état d'esprit des acteurs n'est pas favorable, l'application de l'avantage doit être limité

SIGNALISATION:

L'arbitre signale l'avantage d'un geste des 2 bras vers l'avant et de la voix: "AVANTAGE"

CONCLUSION:

La technique arbitrale développée dans ce document doit être accompagnée du "SAVOIR ÊTRE"

L'arbitre est un homme de loi, aussi sa présentation doit être irréprochable.

Calme et sérénité sont les atout majeurs de la fonction. Soyez la force tranquille.

Respectez les autres comme vous le souhaitez que l'on vous respecte (propos pondérés, tout en étant ferme et précis).

Prenez du plaisir à arbitrer...



Foot 35

APPLICATION OFFICIELLE DU DISTRICT D'ILLE-ET-VILAINE DE FOOTBALL

FOOT35.FFF.FR



Emportez toute l'actualité du football brétillien avec vous !

POSSIBILITÉ DE CRÉER LA PAGE DE VOTRE CLUB

SUIVI DES COMPÉTITIONS

INFORMATIONS RÉCENTES

DATES IMPORTANTES À VENIR





NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



LE CLUB DES PARTENAIRES ELITES





AGRI INTERIM



DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL
SAISON 2023 - 2024